



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-7996>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-7996**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU GRENOBLE ALPES

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE DE FLUIDES ET GAZ MEDICAUX ET PRESTATIONS ASSOCIEES (DISTRIBUTION, TELESURVEILLANCE, FORMATION) POUR LES ETABLISSEMENTS DU GHT ALPES DAUPHINE

Description : FOURNITURE DE FLUIDES ET GAZ MEDICAUX ET PRESTATIONS ASSOCIEES (DISTRIBUTION, TELESURVEILLANCE, FORMATION) POUR LES ETABLISSEMENTS DU GHT ALPES DAUPHINE

Identifiant de la procédure : cf19dc9c-2a6d-493c-a5fa-6b26345fd90e

Avis précédent : 451291-2025

Identifiant interne : AO26GAZ

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 24111500 Gaz médicaux

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles R2124-1 et R2161-1 à R2161-5 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est passé en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 : Fourniture de gaz en vrac – Dalle du site Nord du CHU et dalle du site de La Mure

Description : LOT 1 : Fourniture de gaz en vrac – Dalle du site Nord du CHU et dalle du site de La Mure

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 : Fourniture de gaz en vrac – Autres dalles du CHU (hors site de Voiron) : HCE, Les Ecrins et site sud

Description : LOT 2 : Fourniture de gaz en vrac – Autres dalles du CHU (hors site de Voiron) : HCE, Les Ecrins et site sud

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : LOT 3 : Fourniture de gaz en vrac – Dalles du CHU site de Voiron et site de Coublevie

Description : LOT 3 : Fourniture de gaz en vrac – Dalles du CHU site de Voiron et site de Coublevie

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0004

Titre : LOT 4 : Fourniture de gaz en vrac – Dalles CH de Rives et CH de Tullins

Description : LOT 4 : Fourniture de gaz en vrac – Dalles CH de Rives et CH de Tullins

Identifiant interne : 4

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la

notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : LOT 5 : Fourniture de gaz en vrac – Dalles CH de Saint- Laurent du Pont et CH de Saint-Geoire en Valdaine

Description : LOT 5 : Fourniture de gaz en vrac – Dalles CH de Saint- Laurent du Pont et CH de Saint-Geoire en Valdaine

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du

Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : LOT 6 : Gaz médicaments et gaz dispositifs médicaux conditionnés – CHU hors site de Voiron

Description : LOT 6 : Gaz médicaments et gaz dispositifs médicaux conditionnés – CHU hors site de Voiron

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : LOT 7 : Gaz médicaments et gaz dispositifs médicaux conditionnés – CHU site de Voiron + établissements parties du GHT Alpes Dauphiné

Description : LOT 7 : Gaz médicaments et gaz dispositifs médicaux conditionnés – CHU site de Voiron + établissements parties du GHT Alpes Dauphiné

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : LOT 8 : Monoxyde d'azote

Description : LOT 8 : Monoxyde d'azote

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : LOT 9 : Gaz pour laboratoires

Description : LOT 9 : Gaz pour laboratoires

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la

validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : LOT 10 : Gaz industriels

Description : LOT 10 : Gaz industriel

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du

CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante :
Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai
Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : LOT 11 : Propane

Description : LOT 11 : Propane

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : LOT 12 : Carboglace

Description : LOT 12 : Carboglace

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 17.5

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 17.5

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : LOT 13 : Argon 300 bar et Hélium 300 bar

Description : LOT 13 : Argon 300 bar et Hélium 300 bar

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 17.5

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 17.5

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : LOT 14 : Azote liquide

Description : LOT 14 : Azote liquide

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois, par périodes de 1 an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans (soit le 31/12/2029).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum annuel par lot fixé à 2 000 000 d'Euros HT, passé avec un seul opérateur économique, en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple-Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Description : Organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative (Cja), - recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, - recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 4,991,845.52 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 56,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE_lot 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 961,619.84 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025P054

Titre : 2025P054

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/10/2025

Date de conclusion du marché : 23/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 451291-2025

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE_lot 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 338,948.8 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025P054

Titre : 2025P054

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/10/2025

Date de conclusion du marché : 23/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 451291-2025

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : AIR LIQUIDE SANTE_lot 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 194,059.2 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025P054

Titre : 2025P054

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/10/2025

Date de conclusion du marché : 23/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 451291-2025

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE_lot 6

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 1,888,911.08 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025P054

Titre : 2025P054

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/10/2025

Date de conclusion du marché : 23/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 451291-2025

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE_lot 7

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur de l'offre : 348,904.48 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025P056

Titre : 2025P056

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/11/2025

Date de conclusion du marché : 25/11/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 451291-2025

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LINDE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : LINDE FRANCE_lot 8

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur de l'offre : 398,024.76 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025P074

Titre : 2025P074

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/12/2025

Date de conclusion du marché : 30/12/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 451291-2025

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LINDE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : LINDE FRANCE_lot 9

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur de l'offre : 266,956.68 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025E239

Titre : 2025E239

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/10/2025

Date de conclusion du marché : 23/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 451291-2025

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LINDE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : LINDE FRANCE_lot 10

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur de l'offre : 35,770 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025E239

Titre : 2025E239

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/10/2025

Date de conclusion du marché : 23/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 451291-2025

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LINDE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : LINDE_lot 11

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur de l'offre : 5,304 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025E239

Titre : 2025E239

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/10/2025

Date de conclusion du marché : 23/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 451291-2025

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOL FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : SOL_lot 12

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur de l'offre : 56,760 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025E240

Titre : 2025E240

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/10/2025

Date de conclusion du marché : 13/11/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 451291-2025

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MESSER FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : MESSER FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Valeur de l'offre : 227,786.68 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025E241

Titre : 2025E241

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/10/2025

Date de conclusion du marché : 23/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 451291-2025

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LINDE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : LINDE FRANCE_lot 14 variante

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

Valeur de l'offre : 268,800 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025P057

Titre : 2025P057

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/11/2025

Date de conclusion du marché : 15/12/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 451291-2025

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU GRENOBLE ALPES

Numéro d'enregistrement : 26380030200014

Ville : Grenoble

Code postal : 38043

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Cellule des marchés

Adresse électronique : marches@chu-grenoble.fr

Téléphone : 0476766859

Adresse internet : <https://www.chu-grenoble.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 17380005300014

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : +33476429000

Télécopieur : +33476518944

Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : MESSER FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 300 560 588 00539

Adresse postale : Tour HYFIVE – CS 30422 1 avenue du Général de Gaulle

Ville : PARIS LA DEFENSE CEDEX

Code postal : 92074

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Cellule des marchés

Adresse électronique : cellule.marchespublics@messer.fr

Téléphone : 0140803308

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0013

8.1 ORG-0004

Nom officiel : AIR LIQUIDE SANTE FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 379 369 465 00271

Adresse postale : BP361000

Ville : AIX EN PROVENCE

Code postal : 13100

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : ctc.alsf@airliquide.com

Téléphone : 0442162167

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003, LOT-0006, LOT-0007

8.1 ORG-0005

Nom officiel : LINDE FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 392 631 248 00359

Adresse postale : 140 Avenue Paul Doumer

Ville : RUEIL-MALMAISON

Code postal : 92508

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : cellule-marches@linde.com

Téléphone : 0130985070

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0008, LOT-0009, LOT-0010, LOT-0011, LOT-0014

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SOL FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 341 415 313 00079

Adresse postale : RUE DU COMPAS

Ville : SAINT OUEN L'AUMONE

Code postal : 95310

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : commercial.medical@solfrance.com

Téléphone : 0134302582

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0012

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4f65f07e-7468-4ada-a8f9-34fd02b21c66 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/01/2026 à 07:46

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2026